COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

Séance du Conseil du 11 octobre 2022

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°161 /2022
Budget DSP assainissement – Mise à jour des AP/CP n°2

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le cinq octobre deux mille vingt-deux s'est assemblé dans la salle du conseil communautaire, 16 rue Villarey à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Sébastien OLHARAN a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

BEAUSOLEIL : M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE (arrive à 17h37 avant le vote de l'affaire n°1), M. Alain DUCRUET, excusé, Mme Eléonore PATERNOTTE, excusée donne pouvoir à Mme Cindy GENOVESE, M. Nicolas SPINELLI, (arrive à 17h10 avant le vote de l'affaire n°1), Mme Danielle LISBONA, excusée donne pouvoir à M. Alain DUCRUET, M. Edouard-Jean CURTET, excusé donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, M. Stéphane MANFREDI

BREIL-sur-ROYA : M. Sébastien OLHARAN

LA BRIGUE : M. Daniel ALBERTI

CASTELLAR : Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, excusée donne pouvoir à M. Paul COUFFET

CASTILLON : M. Olivier CHANTREAU

FONTAN : M. Philippe OUDOT (arrive à 17h31 avant le vote de l'affaire n°1)

GORBIO : M. Paul COUFFET

MENTON : M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT, Mme Marinella GIARDINA, Mme Elodie ROBERT, excusée, M. Christian TUDES, M. Mathieu MESSINA, (quitte la séance à 19h02 avant le vote de l'affaire n°24), M. Patrice NOVELLI, Mme Sylviane ROYEAU, excusée donne pouvoir à M. Yves JUHEL, M. Jean-Claude ALARCON, (quitte la séance à 18h02 avant le vote de l'affaire n°3), Mme Isabelle ALMONTE excusée donne pouvoir à Mme Marinella GIARDINA, M. Nicolas AMORETTI, excusé donne pouvoir à M. Christian TUDES, Mme Joanna GENOVESE, excusée donne pouvoir à Jean-Claude ALARCON, M. Florent CHAMPION, excusé donne pouvoir à M. Patrice NOVELLI, M. Anthony MALVAULT, excusé, Mme Sandra PAIRE, excusée donne pouvoir à M. Cédric MONTEIRO, M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO, M. Daniel ALLAVENA, excusé

MOULINET : M. Guy BONVALLET (quitte la séance à 18h36 avant le vote de l'affaire n°17)

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN : M. Patrick CESARI, Mme Solange BERNARD, M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER, excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSE

SAINTE AGNES : M. Albert FILIPPI

SAORGE : Mme Brigitte BRESC

SOSPEL : M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO

TENDE : M. Jean-Pierre VASSALLO (arrive à 17h22 avant le vote de l'affaire n°1)

LA TURBIE : M. Jean-Jacques RAFFAELE, Mme Brigitte ALBERTINI, excusée donne pouvoir à M. Jean-Jacques RAFFAELE

Date d'affichage :

20 OCT. 2022

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-161-2022-DE
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022

Séance du 11 octobre 2022

Délibération n°161 /2022

OBJET : **Budget DSP assainissement – Mise à jour des AP/CP n°2**

RAPPORTEUR : M. Daniel ALBERTI, Vice-Président

Ainsi que l'y autorise l'article L2311-3 du Code général des collectivités territoriales, la CARF gère un certain nombre d'opérations d'investissement sous forme de programmes pluriannuels, en Autorisations de Programme/Crédits de Paiement (AP/CP).

Dans le cadre du vote de la décision modificative n°1, il est nécessaire de réajuster certains programmes soit sur leur volume (montant global pluriannuel) soit sur la répartition de leur crédit de paiement (montants ouverts annuellement).

Il est proposé de modifier les autorisations de programme ci-dessous :

Avant

Code AP	Code OP	Libellé AP	Autorisation de programme (AP)	Crédits de paiement (CP)		
				CP antérieurs	2022	2023
2020/19	2018	EXTENSION RESEAU EU ROUTE DE LAGHET	843 631,79	379 050,14	464 581,65	
2020/30	20117	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT LITTORAL	150 000,00		75 000,00	75 000,00
2020/34	2021	RENOUV RESEAU EU CORNICHE ANDRE TARDIEU PHASE 2	165 639,97	155 639,97	10 000,00	
2021/19	20189	REMPL.EU RUE ST CHARLES MENTON	228 755,00	15 955,00 €	212 800,00	
2021/20	20190	REFECT.EU PEGLION VAL GORBIO MENTON	200 000,00		200 000,00	
2022/03	20221	TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET MISE EN SECURITE DES OUVRAGES ASSAINISSEMENT EU	300 000,00		120 000,00	80 000,00
2022/04	20222	RENOUVELLEMENT RESEAU EU J JAURES/L LAURENS - RCM	600 000,00		200 000,00	400 000,00
2022/05	20224	MISE EN SEPARATIF RESEAU EU - RUE CONCEPTION - MENTON	230 000,00		30 000,00	200 000,00
2022/06	20225	RENOUVELLEMENT RESEAU EU PIETTA SCRITTA PHASE 3 - MENTON	420 000,00		150 000,00	270 000,00

Après

Code AP	Code OP	Libellé AP	Autorisation de programme (AP)	Crédits de paiement (CP)		
				CP antérieurs	2022	2023
2020/19	2018	EXTENSION RESEAU EU ROUTE DE LAGHET	558 631,79	379 050,14	179 581,65 €	
2020/30	20117	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT LITTORAL	150 000,00		75 000,00	75 000,00
2020/34	2021	RENOUV RESEAU EU CORNICHE ANDRE TARDIEU PHASE 2	165 639,97	155 639,97	10 000,00	
2021/19	20189	REMPL.EU RUE ST CHARLES MENTON	388 755,00	15 955,00 €	372 800,00	
2021/20	20190	REFECT.EU PEGLION VAL GORBIO MENTON	200 000,00		200 000,00	
2022/03	20221	TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET MISE EN SECURITE DES OUVRAGES ASSAINISSEMENT EU	300 000,00		120 000,00	180 000,00

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-161-2022-DE
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022

2022/04	20222	RENOUVELLEMENT RESEAU EU J JAURES/L LAURENS - RCM	600 000,00		200 000,00	400 000,00
2022/05	20224	MISE EN SEPARATIF RESEAU EU - RUE CONCEPTION - MENTON	230 000,00		30 000,00	200 000,00
2022/06	20225	RENOUVELLEMENT RESEAU EU PIETTA SCRITTA PHASE 3 - MENTON	420 000,00		150 000,00	270 000,00

Il est proposé de créer les autorisations de programme ci-dessous :

Code AP	Code OP	Libellé AP	Autorisation de programme (AP)	Crédits de paiement (CP)		
				2022	2023	2024
2022/08	20240	DEPLACEMENT STEP DE CASTILLON	700 000,00 €	150 000,00 €	300 000,00 €	250 000,00 €
2022/09	20242	REPARATION RESEAUX EU VALLON - GORBIO	100 000,00 €	30 000,00 €	70 000,00 €	

Vu l'avis favorable de la commission finances du 26 septembre 2022,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 28 septembre 2022,

Je vous demande de bien vouloir,

CREER les autorisations de programme et les opérations concernées telles qu'indiqué dans le corps de la présente délibération ;

MODIFIER les autorisations de programme et les opérations concernées telles qu'indiqué dans le corps de la présente délibération.

le Conseil Communautaire

après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Sébastien OLHARAN

Le Président

Yves JUHEL

Communauté d'Agglomération de la RIVIERA FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221011-161-2022-DE
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022